

Il faut également examiner les pesticides employés au Canada et ceux qui servent à la culture des produits importés au Canada. On autorise la présence, dans les produits maraîchers importés, de pesticides dont l'usage est interdit aux agriculteurs canadiens. C'est injuste. Les marchés internationaux utilisent tous les moyens possibles pour faire obstacle aux importations, notamment les pesticides répandus sur les produits maraîchers et les remèdes mélangés à la nourriture des animaux. Nous devrions protéger nos producteurs autant que les marchés étrangers protègent les leurs. La structure commerciale du Canada est très mal protégée.

• (1520)

Bon nombre de nos entreprises ne peuvent pas être concurrentielles. La culture de la pomme était autrefois florissante. Bien que nous ayons toujours importé des pommes, nous en exportons aussi beaucoup. Nous importons maintenant des pommes de la Communauté économique européenne et d'ailleurs; elles se retrouvent dans nos magasins où elles sont vendues à un prix inférieur à nos coûts de production. Le marché est donc fermé à l'industrie de la pomme. On importe des champignons de Formose et de la Chine. On importera probablement bientôt du jus de pomme de la Chine. Pour être concurrentiels en horticulture et dans les autres secteurs agricoles, nous devons accorder à l'agriculture une juste protection sur les marchés intérieurs ou une aide économique beaucoup plus substantielle que celle que nous lui apportons depuis plusieurs années.

Quelle pitié qu'on n'ait pas le temps de couvrir tous les sujets qui nous touchent. Je parlerai toutefois brièvement des pêches. Je veux lancer un défi au gouvernement, aux syndicats et à la direction de l'usine Star-Kist de Bayside, au Nouveau-Brunswick. Il est temps qu'ils unissent leurs efforts pour remettre leur produit sur le marché, parce qu'il est bon. Pour les consommateurs, sa qualité ne fait aucun doute. Sur les 500 000 dernières boîtes mises en marché avant l'émission de Radio-Canada, on n'en a pas retourné une seule à la Société pour cause de mauvaise qualité et on n'en a trouvée aucune qui ait nui à la santé des consommateurs. Cette usine peut continuer à donner satisfaction aux consommateurs. Elle peut de nouveau couvrir 52 p. 100 de la consommation au Canada avec un minimum de plaintes. En 20 ans d'existence, on lui a renvoyé quelques boîtes avec des plaintes véhémentes, mais jamais d'échantillon. La compagnie n'a jamais vu un échantillon de ses produits rejeté par le consommateur.

J'en appelle aux syndicats, à la direction et au gouvernement pour qu'ils se réunissent autour d'une table et qu'ils résolvent ce problème qui empêche 600 personnes de travailler dans une région où le taux de chômage est d'environ 40 p. 100. C'est une bataille sauvage et injuste qui se déroule sur le dos d'environ 600 innocents, des travailleurs qui ne gagnent pas grand-chose et qui, juste avant Noël, se retrouvent sans assurance-chômage, réduits au bien-être social, dans une communauté qui s'intéresse sérieusement à ces habitants de ma circonscription.

Dans le domaine de la pêche aussi, je tiens à dire qu'il y a un problème dû aux phoques. Il est important que le Canada se rende compte de la gravité de ce problème. Un tableau montre que le taux de natalité des phoques a augmenté d'environ 25 p.

*L'Adresse—M. McCain*

100 en cinq ans. Alors que la population des phoques augmentait, les quotas des pêcheurs diminuaient pratiquement en proportion inverse. La population totale des phoques de l'Atlantique Nord est telle que leur consommation actuelle est de 2,5 millions de tonnes de poissons par an. Je ne vous dirai pas quelle quantité de poissons capturent l'ensemble des flottes de pêche de l'Atlantique Nord. Toutefois, si quelqu'un s'intéresse honnêtement à la question, il vérifiera et s'apercevra que nous ne pêchons pas 2 millions et demi de tonnes de poissons pour la consommation humaine. Comme les quantités de pêche autorisée diminuent et que la population des phoques augmente, la pauvreté s'abat de plus en plus sur les villages de pêcheurs du Canada atlantique, la qualité du poisson offert aux consommateurs mondiaux se détériore, et notre économie bat de l'aile.

Il faut reconnaître au Canada et internationalement que la population des phoques de l'Atlantique Nord doit être contrôlée, réglementée et réduite. Le Canada n'est pas le seul pays concerné par la question, puisque les quotas internationaux de pêche à l'intérieur de la limite des 200 milles vont soit disparaître totalement, soit être tellement réduits par le Canada que les bateaux de pêche internationaux n'y viendront plus. Nous ne sommes pas les seuls à demander une étude économique des dégâts provoqués par les phoques dans l'Atlantique Nord. Il faut trouver une solution acceptable pour la société, et appliquer cette solution.

On pourrait continuer à parler longtemps des pêcheries, car les besoins sont immenses. Il faut songer aux dégâts subis par le matériel de pêche aussi bien qu'au déclin des stocks de poissons. Un pêcheur de ma communauté a perdu à lui seul 100 000 \$ à cause des dégâts causés par des phoques à son matériel. Cela représente une grosse perte pour lui et il n'aurait pas perdu cet argent il y a 15 ans lorsque le Canada s'occupait de contrôler la population de phoques. Je ne souhaite certainement pas l'extinction de cette espèce, mais il est, essentiel d'en contrôler la population de phoques.

Postes Canada a sans doute davantage regressé lorsque le développement de l'électronique a dépassé tout ce que nous aurions pu prévoir ou imaginer. Les Postes devraient fonctionner sur les mêmes bases que tout autre service public. Elles devraient demander au gouvernement la permission de réduire leurs services. Elles ne devraient pas pouvoir le faire de leur propre chef, sans préavis. Le service postal est un véritable scandale dont le gouvernement a hérité et dont l'opposition devrait assumer sa part de responsabilité.

Dans les années 20, j'avais une tante qui vivait à Ottawa et qui écrivait chaque semaine à ma mère. Elle postait la lettre en allant travailler tous les lundis matins. Chaque mardi après-midi, pratiquement sans exception, la lettre se trouvait dans notre boîte aux lettres rurale. Elle était transportée jusque-là au moyen d'une vieille locomotive à vapeur. Une voiture tirée par un cheval en prenait livraison à la gare du chemin de fer. Elle était livrée au bureau de poste de Florenceville où elle était triée, mise dans une voiture tirée par un cheval et livrée à notre domicile vers 3 heures. Qu'est-il advenu de ce service qui fonctionnait si bien au moyen d'une locomotive à vapeur et d'une voiture tirée par un cheval?